



LIAISON DOUCE JARTEAU - LADOUMÈGUE

Durée des travaux :
De mi 2023 à début 2024

Un nouveau tronçon cyclable et piéton va être créé entre la rue du Jarteau et rue Jules Ladoumègue afin de renforcer le maillage cyclable de la commune. Les travaux s'échelonnent de la mi 2023 à début 2024.

Chères Brugeaises, chers Brugeais,

Développer les déplacements doux à Bruges est au cœur de l'action de notre équipe municipale. À ce titre, nous avons engagé un ambitieux programme afin de parfaire le réseau cyclable existant dont la création d'une voie verte entre la rue du Jarteau et la rue Jules Ladoumègue fait partie.

D'un montant de 1,2M€, ce projet piloté par Bordeaux Métropole aura un réel impact sur votre qualité de vie au quotidien. Les aménagements réalisés permettront de résorber la discontinuité cyclable actuelle entre les rues du Jarteau et Jules Ladoumègue, de sécuriser les carrefours au niveau de la rue Pascal Triat, de requalifier les accès riverains existants, d'apaiser la circulation dans les voies de lotissements, d'aménager de larges espaces paysagers et de mettre en place de l'éclairage public.

Afin d'échanger sur le projet et de vous présenter les différentes étapes des travaux, je vous invite à une réunion publique le jeudi 6 octobre 2022, à 18h30 au Forum des associations.

Brigitte TERRAZA,
Maire de Bruges
Vice-présidente de Bordeaux Métropole



État existant entre l'allée de Bouléouts et l'Avenue Charles de Gaulle. © Bordeaux Métropole

Réunion publique :

Cette nouvelle liaison douce située entre la rue du Jarteau et la rue Jules Ladoumègue sera réalisée en 6 séquences consécutives comme détaillées ci-dessous. Les travaux s'échelonneront entre la mi 2023 et le début 2024 (Estimation de la durée des travaux 6 à 8 mois).

Une réunion publique est organisée le jeudi 6 octobre 2022 à 18h30 au Forum des associations (68 Avenue de Verdun, Bruges). Ouverte à tous, cette réunion permettra de présenter le calendrier et le phasages des travaux.



Rue Auguste Renoir marquage au sol de logos vélos. © Bordeaux Métropole

Les étapes du chantier :

